

DIMANCHE 28 JUIN 20256
PLONEOUR LANVERN HALLES RAPHALEN

INSCRIPTION – ATTESTATION

Je soussigné(e) NOM PRENOM :

Né(e) le : à Département :

Adresse :

Code postal Ville :

Téléphone portable : Mail :

Particulier ☐ Professionnel ☐ Association ☐

PIECE D'IDENTITÉ : Carte identité ☐ Permis conduire ☐ Passeport ☐

N° de la pièce : Délivrée le :

Délivrée par :

N° Immatriculation du véhicule :

Pour les professionnels et associations :

Raison sociale de la société ou association :

N° Registre du commerce / des métiers :

Déclare sur l'honneur (pour les particuliers et Associations) :

- Ne vendre que des objets personnels et usagés
- Ma non-participation à 2 autres manifestations de même nature dans l'année civile

Déclare sur l'honneur (pour les professionnels)

- Être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de Commerce
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés.

Je souhaite réserver Table(s) : x 12 € =

Mètre(s) sans table : x 4 € =

Banc(s) : x 1 € =

TOTAL

Je déclare les renseignements fournis vrais et sincères et déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans réserve.

Fait à

Le

Signature

DIMANCHE 28 JUIN 2026

REGLEMENT GENERAL :

Le Plonéour Football Club organise le **28 JUIN 2026** (un troc et puces, à l'intérieur des HALLES RAPHALEN (espace climatisé) de la commune de Plonéour Lanvern.

Cette manifestation s'adresse aux collectionneurs, associations, particuliers et professionnels.

L'ouverture du troc et puces au public aura lieu de 9 heures à 18 heures.

L'inscription des exposants sera enregistrée lorsque le bulletin d'inscription dûment rempli et accompagné du paiement sera parvenu aux organisateurs.

Les tarifs appliqués sont :

- 4 € le mètre sans table,
- 12 € avec la table de 2,20m de longueur.
- 1 € le banc de 2,20 m

Les emplacements seront attribués en fonction de l'ordre d'inscription.

Les exposants devront se présenter à l'accueil à partir de 6 heures et libéreront les lieux dès 18 heures. (les emplacements non occupés à 8h30 pourront être ré-attribués).

Les véhicules des exposants devront être garés sur le parking réservé à cet effet, après déchargement.

Les exposants doivent posséder leur propre assurance.

Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables des vols, détériorations et tout autre accident pouvant survenir pendant le déroulement du troc et puces.

Les règlements par chèque sont à libeller à l'ordre du Plonéour Football Club.

Le bulletin d'inscription – Attestation accompagné de votre règlement est retourner à :

Plonéour football club
BP 12
29720 Plonéour Lanvern

Contact mail : **lbf.541398@orange.fr**